

DAVRON

LES P'TITS ECHOS

DE LA VIE MUNICIPALE



N°8 - 2017
DÉCEMBRE

Chères Davronnaises, Chers Davronnais,

L'année 2017 pour Davron a été riche en projets, réalisations et activités pour continuer à améliorer notre cadre de vie. Dans ce numéro des P'tits Echos, nous souhaitons revenir sur un des chantiers majeurs et structurant que constitue l'assainissement et vous donner également une perspective sur les projets 2018. C'est donc avec plaisir que nous vous annonçons la finalisation de la première tranche du programme de rénovation des systèmes d'assainissement du village.

En effet, la partie assainissement individuel (ANC) s'est terminée avant fin novembre avec quelques semaines de retard par rapport à notre planning initial, retard dû au mois de septembre particulièrement pluvieux.

L'année 2018 sera donc consacrée à la réalisation de l'assainissement collectif qui devrait être terminée au 1er semestre 2019. La partie relative aux études préalables est finalisée (voir article sur l'assainissement).

Cette fin d'année est également marquée par le dépôt du dossier d'un contrat rural qui va nous permettre de réaliser trois autres chantiers : réfection de l'aire de jeux, rénovation du lavoir pour lui redonner son éclat et réaménagement de la place de l'église (voir article sur projets 2018).

Le travail sur le plan local d'urbanisme (PLU), dont le projet vous a été présenté en réunion publique, est presque finalisé. Le PLU sera arrêté au cours du 1er semestre 2018.

Enfin, comme vous avez pu l'apprendre par les différentes communications réalisées par l'intercommunalité et la Mairie, l'année 2018 va bien commencer avec la mise en service, dès le 2 janvier, pour tous les habitants de Gally Mauldre, d'un nouveau mode de transport à la demande. Notre intercommunalité est la première de toute l'Ile de France à bénéficier de ce service. Gally Mauldre est donc l'intercommunalité pilote francilien de FLEXIGO nouveau concept de mobilité. Il est donc fortement recommandé de l'utiliser et de nous faire part de vos remarques et des difficultés que vous pourriez rencontrer afin que nous puissions les remonter à l'exploitant Transdev.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Damien Guibout,
le Maire

→damien.guibout@davron.fr



Davron sous le givre.
Photo Guy Mounier



► QUELS PROJETS POUR 2018 ?

Nous souhaitons partager avec vous quelques projets sur lesquels nous travaillons et qui devraient voir le jour sur 2018.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de notre vision pour le village: *«village charmant, rural et authentique qui offre à ses habitants un cadre calme et protégé. Davron doit connaître une évolution harmonieuse et maîtrisée»*.

L'entretien du village et sa mise en valeur sont au cœur de nos priorités car cela correspond à vos attentes. Nous travaillons sur un programme pluriannuel d'investissements à 3 ans qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Rural (CoR) porté par la Région et les Départements pour aider les communes de moins de 2000 habitants. 3 projets sont présentés.

Le 1er projet est prévu pour la fin de l'été 2018 avec **la mise aux normes de l'aire de jeux**. Son aménagement à forte valeur ludique et accueillante pour tous comprendra des structures multijeu et autres équipements dans des matériaux durables et respectueux de l'environnement. Nous en profiterons pour nettoyer le terrain de pétanque et embellir les abords végétaux.

Le 2eme projet concerne **la restauration du lavoir**. Les chemins d'accès au lavoir et au tennis seront reprofilés. Certaines parties du lavoir seront réparées (charpente, tuiles, pierres de margelles, abreuvoir et étanchéité des bassins) pour conserver son aspect authentique et rural. Les abords végétaux seront améliorés. Nous espérons pouvoir finaliser ces travaux d'ici fin 2018. Le 3eme projet sera réalisé en 2019 après l'assainissement collectif et visera à **rénover la place de l'église**. Reprofilage du fond de forme et nouvel enrobé, réalisation d'un trottoir coté talus opposé à l'église et délimitation des places de stationnement le long du trottoir, mise en valeur de l'église par un éclairage encastré dans le sol, élagage de certains arbres et nettoyage du parvis de l'entrée de l'église et des abords du porche afin de faciliter l'accessibilité. L'aspect général conservera son caractère historique. Nous sommes heureux également d'avoir convaincu le Département **d'aménager le rond-point sur la D307 à la hauteur de Davron**. Nous avons été missionnés pour concevoir le projet végétal qui sera dessiné par Xavier, notre

➤ cantonnier. Le financement et la réalisation seront pris en charge par le Département. Ceci s'inscrit dans les efforts de la Mairie d'embellir le village et ses abords (démolition des granges délabrées, mise en place d'une clôture devant le hangar agricole, entretien des talus...) Notre magnifique village ne doit pas devenir un village d'ortoir mais retrouver son âme et sa **convivialité** d'antan.

Nous souhaitons en 2018 proposer de nouvelles activités et événements pour tous, des plus anciens aux plus jeunes, afin de permettre de se rencontrer et partager, en parallèle des actions du CCAS et de l'USCD.

Nous commencerons le dimanche 14 janvier par les **vœux du Maire et du Conseil Municipal à tous les Davronnais autour d'une galette des rois.**

Le terrain de foot a mis du temps à se refaire une santé mais les papas et nombreux amateurs de foot vont pouvoir à nouveau rejouer à Davron dès le printemps sur une pelouse refaite et des buts neufs.

Pour renforcer **l'échange et la communication**, le **site internet** montera en puissance avec sa mise à jour régulière et le regroupement de tous les liens pour les documents administratifs en Mairie ou auprès de l'administration. Afin de mieux communiquer, inclure et intégrer dans la vie du village la jeune génération, nous allons ouvrir un compte Facebook, Instagram, Twitter et **mettre Davron sur les réseaux sociaux. La communication par e-mail** et les informations distribuées dans les boîtes à lettre pour tous ceux qui ne sont pas connectés sont un vecteur d'échange que nous poursuivrons. Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous communiquer votre adresse e-mail si ce n'est déjà fait à l'adresse suivante **mairie@davron.fr.**

L'Equipe Municipale espère que tous ces projets vous apporteront satisfaction et contribueront à améliorer notre cadre de vie. ■

UN VILLAGE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES

Projets d'assainissement, situation à fin Novembre 2017

1. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Avec un léger retard, les 36 habitations concernées par ce projet ont été réhabilitées. Lors des réceptions avec les propriétaires et le MOE (AMODIAG/TEREO), nous avons pu mesurer dans l'ensemble une satisfaction. Le transfert de propriété a été acté, les soldes du restant dû par les Davronnais seront appelés sur Décembre 2017 et Janvier 2018. Les espaces verts non traités le seront au printemps.

Les propriétaires doivent assurer maintenant l'entretien et la maintenance des installations, conformément aux dispositions du règlement du SPANC de la commune de Davron. Dans ce cadre, une réunion publique se tiendra le 16 Décembre 2017 de 10h à 11h (salle de Chavagnac) pour présenter notamment les dispositions du règlement SPANC. Bien entendu, cela concerne toutes les installations ANC (les habitations réhabilitées et les installations initialement

déclarées conformes).

Il est recommandé de venir à cette réunion.

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF (CENTRE DU VILLAGE 57 HABITATIONS)

Depuis juin 2017, des études sont menées pour définir :

- L'implantation de la station d'épuration et le type de station,
 - Le dispositif de collecte (collecteurs...),
 - L'implantation des pompes de relevage,
 - Les connections des habitations concernées aux réseaux,
- Concernant ce dernier point, l'ensemble des propriétaires ont respecté le planning d'intervention, cela va nous permettre de clôturer les études fin décembre 2017.

Planning prévisionnel de mise en œuvre du projet :

a) 1er semestre 2018

- Etablissement des cahiers des charges et sélection des entreprises.
- Signatures avec les propriétaires des habitations concernées de

la convention d'adhésion au programme pour obtenir un financement pour se connecter aux réseaux.

b) 2ème semestre 2018 et début 2019

Mise en œuvre de l'ensemble du dispositif d'assainissement collectif.

Compte tenu des particularités du village, l'implantation des collecteurs rue par rue sera adaptée de façon à minimiser les nuisances au maximum.

Pour autant, il conviendra d'être compréhensif et les équipes de la mairie seront à votre écoute pour que ce projet se déroule dans de bonnes conditions.

Au-delà de l'assainissement, les eaux pluviales et l'ensemble des rues et trottoirs seront, bien entendu, traités.

Une réunion d'information se tiendra le 16 Décembre 2017 de 11h à 12h (salle de Chavagnac). Il est important d'y participer, le Maire d'œuvre présentera notamment la situation des études.



Charlotte Rogier



Corinne Clairet

DEUX NOUVEAUX VISAGES À LA MAIRIE DE DAVRON

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée des deux nouvelles collaboratrices à la Mairie de Davron :

Charlotte Rogier, arrivée début octobre en remplacement temporaire de Marie-Laure Verdé, en charge de l'agence postale et des relations avec les administrés (état civil, élections, recensement, communication, CCAS, ...) et **Corinne Clairet** qui quittera la mairie de Bailly mi-décembre pour nous rejoindre et s'occuper de la partie administrative de la mairie (comptabilité, budget, décisions et délibérations des élus, suivi administratif des dossiers). Nous leur souhaitons à toutes les deux la bienvenue à Davron.

LA VIGNERY

LE MONDE DU VIN VOUS APPARTIENT ENFIN

VOTRE CAVISTE À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE / CHAMBOURCY

1 ALLÉE DE POMONE (A CÔTÉ DU CAMPANILE)

01 34 51 83 39

1500 RÉFÉRENCES DE VIN
150 CHAMPAGNES
300 WHISKIES
200 RHUMS

PROMOTIONS SPÉCIALES FÊTES - OUVERT 7/7

RALENTISSONS

Dans le cadre des efforts de tous pour réduire notre vitesse dans le village et protéger nos enfants, nous avons obtenu une subvention du Département pour nous permettre d'installer un radar pédagogique à l'entrée du village.

Qu'est-ce qu'un radar pédagogique ?

Il permet d'informer, prévenir et éduquer l'ensemble des riverains. Pas de sanctionner.

Est-il efficace ?

On constate une baisse de 25% des vitesses moyennes dans les agglomérations équipées (source fabriquant Elancité) car le radar permet à chacun de prendre conscience de sa vitesse réelle.

Où sera-t-il implanté ?

Le radar pédagogique sera installé avant le croisement 4 Fermes et Clos absolu, au niveau du poteau « Prudence Enfants, limitation 30km/h »

Ensemble, protégeons nos enfants et limitons notre vitesse. Nous avons tous à y gagner !



LES FERMES DE GALLY

JOYEUX RÉVEILLONS !

BONS SIMPES EN DIRECT DES ARTISANS ET PRODUCTEURS

LESFERMESDEGALLY.COM